

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 AVRIL 2026

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

10

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2026 – M57 - REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026

DELIBERATION
APPROUVEE PAR

10 Voix contre :

Karl OLIVE
Vanessa HUBERT
Eric ROGER
Sabrina De BACKER
Antoine SALAMONE
Karine EMONET-VILLAIN
Stanislas SAMUEL
Béatrice LE BLAY
Aline SMAANI
Rudy PRISO

3 Voix pour

Annexe : Extrait du compte financier unique 2025 provisoire

L'An deux mille vingt-six, le treize avril, à dix neuf heures

Le Conseil municipal, dûment convoqué par Mme le Maire le trente et un mars et le sept avril deux mille vingt-six,

S'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine BERNO DOS SANTOS, Maire,

Présents :

MME Sandrine BERNO DOS SANTOS, MME Karine CONTE, M. Patrick MEUNIER, MME Samira TAFAT, M. David LUCEAU, MME Aurélie RENARD, M. Christophe SIMEONI, MME Virginie MESSMER, M. Marc LARTIGAU, MME Hatice BARRE, M. Karim BOUKHIAR, MME Larissa GUILLEMET, M. Calvin BAGLAND, MME Nadyne BELVAUDE, M. Alain DAILLY, MME Claude GRAPPE, M. Guy MICHEL, MME Désirée KOFFI, M. Philippe DOMPEYRE, M. Jean-Jacques NICOT, MME Céline ALLOUCHE, M. Bertrand LACOSTE, MME Sandrine RUHAUD, MME Valérie NADREAU, MME Corinne MORVAN, MME Aude LE GOUGUEC, M. Fabrice MOULINET, M. Jean-Pierre JUNG, M. Nelson DE JESUS PEDRO, M. Jonathan TAYAR, MME Elsa SOUSSI, M. Victor HAZARD, MME Berfine GULER, M. Karl OLIVE, MME Vanessa HUBERT, M. Eric ROGER, MME Sabrina DE BACKER, M. Antoine SALAMONE, MME Karine EMONET-VILLAIN, M. Stanislas SAMUEL, MME Béatrice LE BLAY, MME Aline SMAANI, M. Rudy PRISO.

Absents excusés :

M. Marc LARTIGAU
MME Désirée KOFFI
M. Jean-Jacques NICOT
MME Céline ALLOUCHE
M. Eric ROGER

Pouvoirs :

M. Marc LARTIGAU à M. Patrick MEUNIER
MME Désirée KOFFI à MME Valérie NADREAU
M. Jean-Jacques NICOT à M. Christophe SIMEONI
MME Céline ALLOUCHE à MME Sandrine RUHAUD
M. Eric ROGER à MME Vanessa HUBERT

Secrétaire : M. Alain DAILLY

Les Membres présents forment la majorité des Membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 43.

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DE MONSIEUR PATRICK MEUNIER

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que conformément aux articles L.2311-5, R.2221-90-1, R.2311-13, et D.5217-12 du Code général des collectivités territoriales, les résultats du budget sont affectés par délibération du Conseil municipal, après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique.

Toutefois, il est possible de procéder à la reprise anticipée des résultats sur la présentation d'un état de consommation et de réalisation des crédits de l'exercice 2025 : soit un extrait du compte financier unique, soit le compte financier unique, soit une balance et un tableau des résultats au 31 décembre 2025.

Les comptes de l'exercice 2025 du budget principal font apparaître les résultats suivants :

1) Constat des résultats 2025 présenté par section :

Section de fonctionnement

Section	Dépenses de l'exercice 2025 (€)	Recette de l'exercice 2025 (€)	Résultat de l'exercice 2025 (€)	Résultat Antérieur Reporté (€)	Résultat de clôture 2025 (€)
Fonctionnement	66 503 493,12	73 323 380,39	6 819 887,27	21 831 095,38	28 650 982,65
Total	66 503 493,12	73 323 380,39	6 819 887,27	21 831 095,38	28 650 982,65

Section d'investissement

Section	Dépenses de l'exercice 2025 (€)	Recette de l'exercice 2025 (€)	Résultat de l'exercice 2025 (€)	Résultat Antérieur Reporté (€)	Résultat de clôture 2025 (€)
Investissement	26 545 925,43	18 164 604,16	-8 381 321,27	-1 846 554,42	-10 227 875,69
Total	26 545 925,43	18 164 604,16	-8 381 321,27	-1 846 554,42	-10 227 875,69

2) Affectation des résultats

Le résultat de la section de fonctionnement est affecté, selon la règle comptable en priorité à la section d'investissement, et selon l'ordre suivant :

- pour couvrir le besoin de financement de l'exercice précédent ;
- et / ou pour constituer des réserves ;
- et / ou en report à nouveau de la section de fonctionnement s'il y a lieu.

Section de fonctionnement

Résultat de clôture : 28 650 982,65 €

Section d'investissement

Résultat de clôture : - 10 227 875,69 €

Restes à réaliser recettes : +4 847 762,00 €

Restes à réaliser dépenses : - 4 907 286,87 €

Solde des restes à réaliser : - 59 524,87 €

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20260413-CM_20260413_10-DE
Date de télétransmission : 16/04/2026
Date de réception préfecture : 16/04/2026

Besoin de financement : -10 287 400,56 €

Aussi, il est proposé aux membres du Conseil municipal de reprendre et d'affecter le solde du résultat de fonctionnement 2025 au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2026.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-29 et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction M57

Vu l'avis de la Commission des finances,

Considérant que les résultats du budget sont repris et affectés par délibération de l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique,

Considérant toutefois qu'il est possible de procéder à la reprise anticipée des résultats sur la présentation d'un état de consommation et de réalisation des crédits de l'exercice 2025,

Considérant qu'il convient de constater et d'affecter les résultats du budget principal,

LE CONSEIL,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

De constater et de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026.

Section d'investissement	-10 227 875,60 €
Section de fonctionnement	28 650 982,65 €

Article 2 :

D'affecter par anticipation les résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026, comme suit :

Section d'investissement

Section d'investissement	
Restes à réaliser recettes :	4 847 762,00 €
Restes à réaliser dépenses :	-4 907 286,87 €
Solde des restes à réaliser :	-59 524,87 €
001 (INV) Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-10 227 875,69 €
Besoin de financement	-10 287 400,56 €

Section de fonctionnement

Section de fonctionnement	
Résultat de clôture budget principal	28 650 982,65 €
1068 (INV) Excédent de fonctionnement capitalisé	10 287 400,56 €
002 (FCT) Résultat de fonctionnement reporté	18 363 582,09 €

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles (56, avenue de Saint-Cloud, 78011 Versailles cedex - <https://citoyens.telerecours.fr/>) dans les deux mois courant à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication ou de sa notification.

Article 4 :

De donner pouvoirs à Madame le Maire pour exécuter la présente délibération.

**Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise,
Conseillère régionale d'Île-de-France,**



Sandrine BERNO DOS SANTOS

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES						
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés						
						I
						B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-1 846 554,42		-8 381 321,27		-10 227 875,69
Fonctionnement	27 440 396,44	5 629 696,97	6 819 887,27	20 395,91	28 650 982,65
TOTAL I	25 593 842,02	5 629 696,97	-1 561 434,00	20 395,91	18 423 106,96
II - Budgets des services à caractère administratif					
02902-OPERATIONS TVA POISSY					
Investissement	20 395,91				
Fonctionnement	20 395,91			-20 395,91	
Sous-Total	20 395,91			-20 395,91	
TOTAL II	20 395,91			-20 395,91	
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	25 614 237,93	5 629 696,97	-1 561 434,00		18 423 106,96

Reprise du résultat de fonctionnement du budget annexe TVA (BC 02902)à la suite de la délibération du 16 décembre 2024 a prouvant sa clôture définitive. Délibération du 23 juin 2025 d'affectation des résultats. 002 = + 20 395,91

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20260413-CM_20260413_10-DE
Date de télétransmission : 16/04/2026
Date de réception préfecture : 16/04/2026

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	62 490 516,04	70 513 233,90	133 003 749,94
	Recettes réalisées (1)	B	18 164 604,16	73 323 380,39	91 487 984,55
	Restes à réaliser	C	4 847 762,00	0,00	4 847 762,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	43 837 901,05	92 344 329,28	136 182 230,33
	Dépenses réalisées (1)	E	26 545 925,43	66 503 493,12	93 049 418,55
	Restes à réaliser	F	4 907 286,87	0,00	4 907 286,87
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-8 381 321,27	6 819 887,27	-1 561 434,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-1 846 554,42	21 831 095,38	19 984 540,96
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-10 227 875,69	28 650 982,65	18 423 106,96
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-59 524,87	0,00	-59 524,87
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-10 287 400,56	28 650 982,65	18 363 582,09

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernant les opérations réelles et les opérations d'ordre

Document publié sur le [site de la ville](#) le 16/04/2026